

Le vendredi 3 février 2023 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Yannick MATURA - Mohrad LAGHRARI - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Farida TIMMERMAN - Cédric MARTIN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Josée MARINHO - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI - Claire MARAIS-BEUIL - David MAGNIER*

SUPPLEANTS

ABSENTS *Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUÏ - Marianne SECK - Philippe ENJOLRAS*

POUVOIRS *Isabelle SOULA à Lionel CHISS - Anne-Françoise LEBRETON à Caroline CAYEUX - Charles LOCQUET à Vanessa FOULON - Jérôme LIEVAIN à Franck PIA - Antoine SALITOT à Corinne FOURCIN*

Date d'affichage	10 février 2023
Date de la convocation	27 janvier 2023
Nombre de présents	31
Nombre de votants	36

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 3 février 2023 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes et des suppressions des anciens postes vacants.

2- Adaptation du forfait mobilités durables

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les dispositions qui remplacent celles relatives au « forfait mobilités durables » adoptées par délibération du conseil municipal le 9 décembre 2022.

3- Finances – Budget 2023 - Création, modification et suppression d'autorisations de programmes ou d'engagements

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les créations et modifications des autorisations de programme et crédits de paiement qui seront intégrées au projet de budget primitif 2023.

4- Finances - Budget primitif 2023 du budget principal et des budgets annexes (Elispace, Lotissement Longue Haie, Lotissement Agel)

Le conseil municipal a adopté à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES le budget primitif 2023 du budget principal de la Ville et des budgets annexes de l'Elispace, lotissement Longue Haie, lotissement Agel qui s'équilibrent de la manière suivante :

BUDGET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	90 678 396,00	90 678 396,00	51.355.397,00	51.355.397,00
Elispace	835.757,00	835.757,00	470.843,00	470.843,00
Longue Haie	543.860,91	543.860,91	104.354,31	104.354,31
Agel	10.006,71	10.006,71	915.000,00	915.000,00

5- Finances - Budgets annexes de zones : reprise anticipée des résultats 2022(Budget lotissements de la longue Haie et lotissement Agel)

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la reprise anticipée des résultats 2022 aux budgets primitifs 2023 des budgets annexes de zones, comme suit :

	Solde de clôture 2021	Résultat de l'exercice 2022	VOTE Résultat de clôture 2022 à reporter sur 2023
LONGUE HAIE			
Investissement	-66.523,18	12.168,87	-54.354,31
Fonctionnement	244.229,78	65.831,13	310.060,91
AGEL			
Investissement	935.004,71	-20.005,71	914.999,00
Fonctionnement	0,00	10.005,71	10.005,71

6- Finances - Vote des taux d'imposition de l'année 2023

Le conseil municipal à l'UNANIMITE le maintien des taux d'imposition en 2023 pour la quatorzième année consécutive.

En conséquence, les taux d'imposition communaux 2023 sont fixés à :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS) 16,60 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 57,20 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 68,56 %

7- Présentation du rapport annuel d'activités de la délégation de service public de stationnement - Année 2021

Le conseil municipal a PRIS ACTE le rapport annuel d'activités de la délégation de service public pour l'année 2021 fourni par la société Beauvais Stationnement pour l'exploitation du stationnement de la ville de Beauvais.

8- Cohésion sociale – Bourse aux initiatives citoyennes – Reconduction du dispositif en 2023 et approbation du règlement

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de 20 000 euros inscrite au budget primitif 2023.

9- Convention d'engagement - appel à manifestation d'intérêt pour une autorisation de stationnement en vue d'une activité de location de trottinettes électriques en libre - service encadré

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES la convention d'engagement pour l'appel à manifestation d'intérêt pour une autorisation de stationnement en vue d'une activité de location de trottinettes électriques en libre - service encadré.

10 - Convention d'engagement pour la solarisation des équipements publics

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE de retenir le groupement SEM Energie Hauts de France et SUNELIS, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation des équipements publics qui sera conclue par la présidente de la communauté d'Agglomération du Beauvaisis en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes du Beauvaisis.

11- Travaux de restructuration du Quadrilatère – Attribution des marchés de travaux

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution des marchés de travaux pour la restructuration du quadrilatère suite à la commission d'appel d'offres du 20 janvier 2023.

12- Culture - ASCA : convention annuelle Passeurs d'images et attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de 14 000.00 € à l'ASCA au titre du dispositif passeurs d'images.

13- Elispace - Programmation complémentaire du 1er semestre 2023 et programmation prévisionnelle du 2nd semestre 2023

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le programme du 1^{er} semestre 2023 et la programmation prévisionnelle du 2nd semestre 2023 de l'Elispace.

14- Vie associative et relations internationales - Dénomination équipement municipal

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la dénomination « le patio » pour le futur équipement municipal dédié à l'accueil d'activités festives et associatives dans le cadre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU), cet équipement, sera situé sur le site de l'ancienne piscine Argentine, avenue du 08 mai 1945.

15- Service vie associative et relations internationales – subventions fonctionnement

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 15 000 € à l'association « le comité de jumelage de Beauvais », pour l'année 2023.

16- Environnement - Rivières - Rétablissement de la continuité écologique du Thérain au Moulin de la Mie au Roy et au seuil de la Tour Boileau

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les projets de travaux du SIVT pour le rétablissement de la continuité écologique du Thérain au Moulin de la Mie au Roy et au seuil de la Tour Boileau et de solliciter l'abrogation de droit d'eau du moulin de la Mie au Roy. Ces travaux, d'un coût estimatif de 1 040 000€, seront portés financièrement par le SIVT

18- Règlement intérieur des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le règlement intérieur des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), pour une application au 1er janvier 2023.

19- Convention d'objectifs et de financement « Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant » de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Oise (prestation de service unique (Psu) – Bonus « mixité sociale » - Bonus « inclusion handicap »)

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE les conventions d'objectifs et de financement entre la CAF de l'Oise et la ville de Beauvais prenant effet au 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026.

20- Sport - Subvention sur projet ABE - Coupe du Monde Escrime

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention sur projet de 22 000 € à l'association ACADEMIE BEAUVAISIENNE ESCRIME, pour le projet d'organisation d'une épreuve de Coupe du Monde d'Escrime Juniors Féminines, qui a lieu du 18 au 19 Février 2023 à l'Elispace.

21- Tourisme - Convention entre la Ville de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvais pour la gestion de l'aire de camping-cars de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la convention entre la Ville de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvais pour la gestion de l'aire de camping-cars de Beauvais

22 - Avenant n°5 : Prolongation de la Délégation de Service Public du stationnement de la Ville de Beauvais

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'avenant n°5 à la Délégation de Service Public du stationnement de la Ville de Beauvais, qui acte la prolongation de 10 mois soit du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2023 et définit les dispositions financières contractuelles afférentes.

DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 20h09

Pour extrait conforme,



Franck PIA
Maire de Beauvais,